

Bruxelles, le 8 mai 2026  
(OR. en)

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2021/0297 (COD)

---

---

8836/26  
ADD 1

CODEC 853  
POLCOM 166  
SPG 4

#### NOTE POINT "I/A"

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à l'application d'un schéma de préférences tarifaires généralisé et abrogeant le règlement (UE) n° 978/2012 ( <b>première lecture</b> ) - Adoption de l'acte législatif = Déclaration

---

**La Grèce, l'Espagne et l'Italie ont demandé que la déclaration ci-après soit inscrite  
au procès-verbal du Conseil**

En ce qui concerne le projet de règlement relatif à l'application d'un schéma de préférences tarifaires généralisé, la Grèce, l'Espagne et l'Italie, qui représentent conjointement environ 85 % de la production de riz de l'UE, déclarent ce qui suit. L'inclusion d'une mesure de sauvegarde automatique pour le riz constitue un tournant décisif. Toutefois, notre objectif en plaidant pour la sauvegarde n'était pas la sauvegarde elle-même, mais plutôt la protection qu'elle offrirait. Malheureusement, le résultat des négociations donne à penser que la sauvegarde ne suffira pas à améliorer la situation du secteur européen du riz.

Nous avons participé de manière constructive tout au long du processus et avons fait preuve de souplesse dans la recherche d'un compromis, mais la combinaison d'une révision annuelle des seuils et d'un dépassement de 45 % de ceux-ci rendrait, à notre avis, le déclenchement de cette sauvegarde pratiquement impossible.

Nous ne sommes donc pas en mesure d'approuver les résultats du trilogue qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> décembre 2025, étant donné que les paramètres du mécanisme de sauvegarde automatique pour le riz ne sont pas définis de manière à garantir son efficacité, ni son activation en temps utile lorsque cela est nécessaire pour préserver la viabilité du secteur européen du riz.

À l'avenir, une vision globale sera nécessaire pour s'attaquer aux différents défis que rencontre le secteur européen du riz et en tenir compte dans les futurs accords.

---